

DÉCHETS**Le centre d'enfouissement de Prunelli fermé puis rouvert**

Il a été fermé par arrêté du maire jeudi en fin d'après-midi pour une durée indéterminée. Avant que cet arrêté ne soit retiré hier en milieu de journée. L'accès au centre d'enfouissement des déchets de Prunelli-di-Fium'Orbu a été interdit à tous les camions. En cause, de très fortes émanations malodorantes qui ont envahi la commune. Immédiatement, le standard de la mairie a été pris d'assaut avec près de 100 appels de riverains se plaignant d'une forte odeur de gaz. Et c'est bien de cela qu'il s'agissait puisque le gestionnaire du site de la Soco procédait à des travaux de vidange de gaz, émanations de déchets enfouis. « Nous avons pris cet arrêté d'abord parce que nous voulons savoir s'il y avait un danger pour la population, ensuite parce que nous n'avions pas été avisés par l'exploitant, enfin parce que nous réclamions des pouvoirs publics une enquête interne à l'établissement », explique le maire André Rocchi. N'ayant obtenu aucune réponse jeudi soir, la municipalité a envisagé de laisser le site fermé au moins jusqu'à lundi. Finalement, hier matin, les services de l'État et l'exploitant ont apporté les fameuses réponses, garantissant l'innocuité totale de la procédure et s'engageant dans l'avenir de prévenir les élus afin qu'ils relaient l'information à la population. L'arrêté a donc été

annulé en fin de matinée. Trop tard pour plusieurs camions chargés de déchets qui ont dû rebrousser chemin.

PARTICULES FINES**Qualit'air lève l'alerte**

L'épisode de pollution aux particules fines qui a débuté jeudi et pour lequel l'association Qualit'air avait enclenché une procédure « d'information et de recommandation » touche à sa fin. Les prélèvements effectués hier ont permis de constater que le seuil de 50 µg de particules par m³ d'air n'était plus atteint dans aucun des deux départements de l'île. « Les mesures des stations montrent toujours des concentrations plus élevées que d'ordinaire, prévient toutefois Qualit'air. Mais il est toujours recommandé aux personnes vulnérables de suivre les recommandations sanitaires. »

P. N.

TRANSPORTS**Les compagnies et l'OTC s'adaptent à la demande**

Dans l'aérien, les premiers vols pour Roissy-Charles-de-Gaulle en direct depuis la Corse sont « rentrés en machine », les réservations pour des vols à partir du 2 juin peuvent donc débuter. C'est Air France qui, ayant déjà tous les moyens sur place, va commencer à opérer et assurer les liaisons. Air Corsica viendra en partenariat, précise la présidente de l'Office des transports, Marina Barromei. Étant entendu que dès que l'aéroport d'Orly rouvrira,